

# RGPD et données sensibles

Depuis 2016, le *Règlement général sur la protection des données* encadre au niveau européen l'usage qui peut être fait des données à caractère personnel et sensibles. Le texte complet et traduit peut être consulté sur le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>.

- <https://www.cnil.fr/fr/comprendre-le-rgpd> Cette même commission propose une série d'articles et de ressources qui donnent les clefs pour comprendre les obligations qui sont celles du chercheur dans le cadre de ses activités. La CNIL peut également être directement consultée pour des questions plus précises.

---

Révision #1

Créé 22 novembre 2023 09:28:13 par Rémy lenco

Mis à jour 22 novembre 2023 09:28:50 par Rémy lenco